



Non à la GPEC –Non à Pôle Emploi 2020

Non à la mort de nos missions et à la disparition de nos emplois

Le 23 novembre 2016, la DG et 3 Organisations syndicales (CFDT, CFTC, CGC) ont signé l'accord GPEC que nous, CGT, CLL, FO, SNU, Solidaires SUD Emploi, dénonçons et dont nous exigeons le retrait.

Cet accord entérine entre autre la disparition du métier de l'indemnisation prétextant l'automatisation et le transfert d'activité au privé. L'objectif de cet accord est la mise en œuvre de la restructuration d'ampleur que nous subissons aujourd'hui à travers le plan stratégique Pole emploi 2020.

Ce plan a pour effet :

- La suppression des A2S
- La déqualification des psychologues du travail
- La disparition des agences thématiques
- La disparition quasi totale du métier d'indemnisation et l'externalisation de l'assurance chômage
- La diminution drastique des fonctions support et appui gestion
- La segmentation une nouvelle fois du métier de conseil (CEP/suivi)
- La dématérialisation à outrance (NPDE, Emploi Store, mail.net,)
- L'accroissement de l'externalisation de nos missions (OPP, Bob emploi, ...)
- Réorganisation immobilière des agences avec le projet « agence de demain » dont l'objectif est de réduire l'espace des entretiens conseils au profit d'espace d'auto délivrance de service pour pouvoir démanteler plus facilement les services dans les agences locales.

Toutes ces évolutions s'inscrivent dans un contexte de **régionalisation**, portée elle aussi dans Pôle emploi 2020. A travers des conventions signées entre les Pole Emploi régionaux et les conseils régionaux, Pole Emploi brade de plus en plus de services (création d'entreprise, service entreprise, formations,...)

De plus, en 2016, pour la première fois depuis la création de Pôle Emploi, le budget a été diminué de 30 millions d'euros.

C'est pourquoi la **CGT, CLL, FO, le SNU et Solidaires SUD Emploi**, réunis en intersyndicale le 21 décembre, alertent les collègues sur la destruction de Pôle emploi et les invitent à **participer à une réunion d'information pour construire une mobilisation d'ampleur** :

Lundi 23 janvier 2017 à 10h
Salle Ambroise Croizat,
Bourse du travail de Paris, 3 rue du château d'eau,
Métro république



Exigeons notamment :

Retrait de la GPEC

Le maintien de l'ensemble de nos métiers et l'augmentation des effectifs qui vont avec (indemnisation, conseil, orientation, métiers supports en structure et dans les pôles appui)

La défense de nos missions de service public

Le maintien de l'ensemble des activités de la gestion des droits au sein de pôle emploi dans le cadre du régime d'assurance chômage

La réintégration de toutes nos activités et l'arrêt de la sous-traitance pour l'indemnisation et le placement

L'augmentation des rémunérations des agents quel que soit leur statut

C'est de notre avenir dont il s'agit : sauvons nos missions, sauvons nos emplois !

Venez nombreux

Lundi 23 janvier 2017 à 10h

Salle Ambroise Croizat,

Bourse du travail de Paris, 3 rue du château d'eau,

Métro république

Modalités : faites remonter vos noms à l'une des organisations suivantes jusqu'au 13 janvier 12h pour que nous puissions vous mandater (vous saisirez ensuite AAEX sur horoquartz).

CGT : syndicat.cgt-idf@pole-emploi.fr,

FO : syndicat.cgt-fo-idf@pole-emploi.fr

SNU : syndicat.snu-idf@pole-emploi.fr

A défaut et en cas d'impossibilité de faire remonter vos noms avant cette date, vous pourrez renseigner sur horoquartz une déclaration d'HMI 3 (Heures Mensuelles d'Informations 3 heures).